



PUBLIÉ LE 01/02/2021 - MIS À JOUR LE 16/11/2021

## COVID-19 - Vaccins autorisés

### Autorisation de mise sur le marché conditionnelle

**Les Autorisations de mises sur le marché (AMM) seront délivrées par la Commission Européenne à l'issue de cette évaluation et seront valables dans tous les Etats membres de l'UE. Dans le contexte de la pandémie et de l'urgence de santé publique, les AMM seront dites conditionnelles.**

En effet, une AMM conditionnelle permet l'autorisation de médicaments qui répondent à un besoin médical non satisfait avant que des données à long terme sur l'efficacité et la sécurité ne soient disponibles. Cela est possible uniquement si les bénéfices de la disponibilité immédiate du médicament l'emportent sur le risque inhérent au fait que toutes les données ne sont pas encore disponibles. **L'AMM conditionnelle rassemble tous les verrous de contrôles d'une autorisation de mise sur le marché standard pour garantir un niveau élevé de sécurité pour les patients.**

Une fois qu'une AMM conditionnelle a été accordée, les laboratoires doivent fournir les données complémentaires provenant d'études nouvelles ou en cours dans des délais fixés par l'EMA pour confirmer le rapport bénéfice / risque positif.

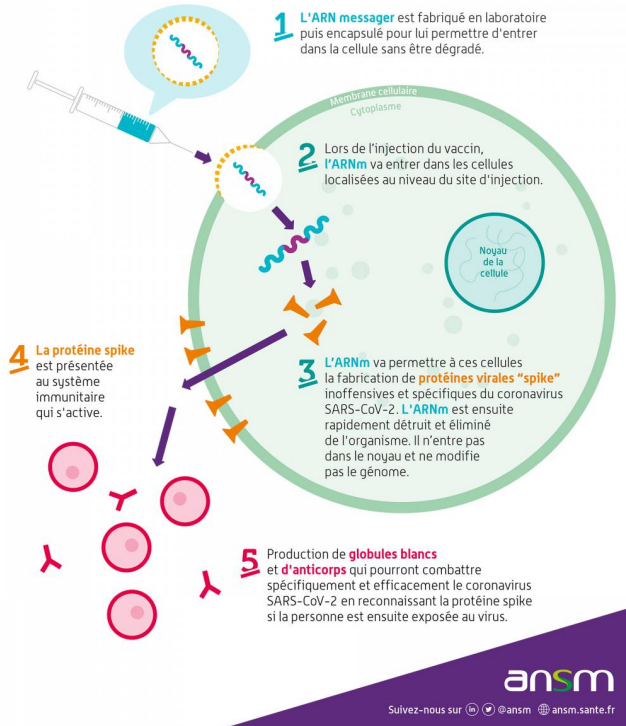
Une AMM conditionnelle est accordée pour un an et peut être renouvelée. Lorsque les autorités européennes ont reçu et évalué toutes les données complémentaires exigées, l'AMM conditionnelle peut être convertie en une AMM standard.

---

[Comment fonctionne un vaccin à ARN messenger ?](#)

## COMMENT FONCTIONNE UN VACCIN À ARN MESSAGER ?

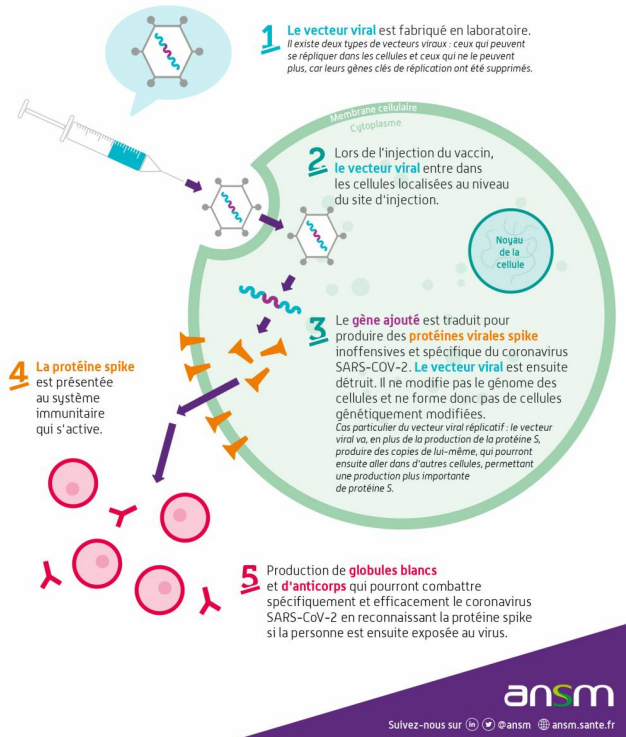
**ARN signifie acide ribonucléique.** C'est une molécule appelée "messenger" car elle envoie à la cellule les informations nécessaires à la synthèse des protéines.



## Comment fonctionne un vaccin à vecteur viral ?

### COMMENT FONCTIONNE UN VACCIN À VECTEUR VIRAL ?

**Vecteur viral** : virus rendu inoffensif pour l'humain, auquel le gène de la protéine "spike" du SARS-CoV-2 a été ajouté.



## Passé sanitaire

En application du 2° de l'article 2-2 du décret n° 2021-699 du 2 juin 2021 modifié certains vaccins autorisés à l'étranger et similaires à ceux autorisés en Europe sont acceptés dans le cadre du passe sanitaire.

Les différents noms sous lesquels ces vaccins sont disponibles selon les pays figurent dans la liste présentée ci-dessous. Cette liste évoluera en fonction de l'évaluation par l'ANSM des données disponibles.

*La date de version de la liste correspond à celle de sa dernière actualisation.*

Liste des noms des vaccins similaires à ceux autorisés en Europe, par pays - version du 09 novembre 2021



## Vaccins autorisés à ce jour